

Engagements supplémentaires des Eco Maires

pour répondre à la démarche des PEN

Dans une démarche de sensibilisation des membres de son réseau...

L'association s'engage à informer les élus de son réseau d'adhérents sur la démarche PEN à travers son site internet, sa newsletter, et les événements de mobilisation qu'elle organise.

Parmi eux, le tour de France des Municipalités des Eco Maires sera l'occasion de communiquer, auprès des élus et des partenaires de travail associés à chaque étape, sur la démarche PEN.

Il en sera de même à l'occasion des Assises nationales de la biodiversité durant lesquels l'association pourra communiquer auprès d'un large public (association, entreprises, élus, collectivités...).

De plus, le Club Entreprises des Eco Maires est une interface supplémentaire par l'intermédiaire de laquelle l'association s'engage à communiquer auprès de ses partenaires privés sur la démarche PEN.

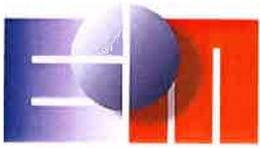
Dans une démarche d'accompagnement vers l'action...

Pour accompagner les collectivités à s'engager dans une démarche TEN, les Eco Maires, par son expérience, son expertise et son réseau, s'engage à aider les élus à définir une politique environnementale orientée biodiversité intégrant les enjeux et défis locaux de la préservation du patrimoine naturel de leur territoire ainsi qu'un plan d'action pour y parvenir. Ce plan d'action devra répondre au cahier des charges de la démarche (Intégrer, Mobiliser, Agir, Sensibiliser, Inspirer et essaimer).

A travers son Club Entreprises, l'association pourra sensibiliser les entreprises membres de son club à la démarche « entreprises engagées pour la nature- act4nature France ».

Dans une démarche visant à favoriser la démultiplication des engagements dans le cadre de la démarche « partenaire engagé pour la nature »...

Pour donner de l'ampleur à la démarche et la faire rayonner dans le temps, les Eco Maires s'engagent à communiquer non seulement auprès des élus de son réseau mais aussi auprès de



Les Eco Maires

ses partenaires associatifs en lien avec les élus dans les territoires dans une démarche d'implication de la société civile, qui doit se faire le relai de la démarche auprès de leurs élus en plus des entreprises.

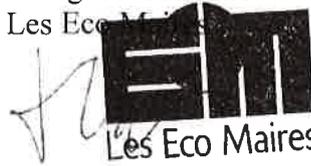
Cette communication doit mettre en avant l'intérêt, les bienfaits et les gains pour les collectivités, les citoyens et les entreprises engendrés par la démarche PEN ainsi que communiquer sur des retours d'expérience pour montrer que l'action est possible et encourager d'autres acteurs à s'engager dans la démarche PEN.

Les Eco Maires s'engagent également à accompagner les élus de son réseau d'adhérents et ses partenaires de travail (entreprises, associations) d'un point de vue purement méthodologique pour les aider à fixer le cadre préalable de leur démarche PEN. Des sessions de formation à la demande pourront être envisagées et des fiches méthodologiques réalisées et diffusées dans notre réseau.

Maud LELIEVRE

Déléguée Générale

Les Eco Maires



Les Eco Maires

Association les Eco Maires
215 bis Boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. : 01 53 59 58 00
Fax : 01 53 59 58 04